

# Guide de présentation du mémoire et respect des droits d'auteur

## Introduction

Un mémoire est un travail rigoureux qui doit respecter des normes de présentation et d'intégrité intellectuelle. Une bonne mise en forme, une bibliographie précise et le respect des droits d'auteur sont essentiels. Ce guide vous aidera à structurer votre mémoire et à éviter les erreurs liées à l'utilisation d'images et de citations.

## Présentation générale du mémoire

La présentation est essentielle pour un travail rigoureux. Pensez à faire de beaux titres, des pages de couverture réussies, à noter les titres de chapitres sur une page blanche, à aérer le travail, à éviter les subdivisions à l'infini, à relire pour éviter les inévitables fautes...etc.

## Mise en page et organisation

- **Page de couverture** : Doit contenir le titre du mémoire, votre nom, l'année de passage du diplôme et une illustration si vous le souhaitez (libre de droits ou réalisée par vos soins).
- **Sommaire/Table des matières** : Doit être détaillé et inclure les numéros de pages.
- **Titres et chapitres** : Ils doivent figurer sur une page blanche et être bien hiérarchisés.
- **Texte** : Police recommandée : Times New Roman ou Arial, taille 12, interligne 1,5.
- **Notes de bas de page** : Elles doivent présenter une numérotation recommençant à 1 à chaque page.
- **Annexes** : Doivent être mentionnées et référencées dans le texte pour être prises en compte par le lecteur.

Un mémoire requiert nécessairement :

- une bibliographie (cf. voir la présentation ci-dessous)
- un sommaire ou une table des matières (les plus détaillés possible, avec les numéros de pages)
- des notes précisément informées.

## Les Annexes

Parfois, nous sommes tentés d'inclure dans notre mémoire des extraits assez longs ou des études par exemple. Si ces extraits sont trop longs, ils encombrant le mémoire et casse la fluidité de votre réflexion. Il est alors plus judicieux de mettre ces documents en annexe et de maintenir dans le corps de votre mémoire votre analyse de ces documents.

Si vous faites le choix d'inclure des annexes dans votre travail, il est impératif de penser à vous y référer. Dites-vous bien qu'une annexe à laquelle votre travail n'a pas fait référence est inutile. Le lecteur doit trouver des notes et des renvois réguliers aux pages d'annexes.

## Les citations

De même que les annexes les citations ne sont pertinentes que si elles sont commentées, analysées ou si elles servent à soutenir votre propos.

Il est aussi exclu d'accumuler les citations les unes à la suite des autres. Un mémoire est un travail de réflexion et de recherche, et pas une encyclopédie. Ce qui intéresse le lecteur, c'est votre argumentation et ce que votre point de vue apporte de nouveau sur le sujet que vous avez choisi. Soyez donc attentif à la façon dont vous utiliser les citations.

Si vous devez faire référence à des travaux ou des écritures, préférez la citation et le commentaire à la paraphrase. Il arrive souvent que vous paraphrasions en pensant

reformuler... ce qui nous rapproche du plagiat. Si vous reformulez un propos, prenez soin d'attribuer le mérite de celui-ci à son auteur comme vous le feriez pour une citation.

## Les notes

Dans la mesure où votre mémoire va faire référence au contenu de vos manuels de formation mais aussi à des ouvrages extérieurs, il est indispensable de référencer vos sources convenablement avec des notes de bas de page. La précision de vos références est l'un des premiers signes indicateurs d'un travail sérieux. Pour cela il faut respecter certains codes d'écriture.

Les appels de note précèdent tout signe de ponctuation :

Exemple :

« quand j'étais enfant<sup>1</sup> »

« Le neuro-training résout-il le stress<sup>2</sup> ? »

Les notes doivent être présentées en bas de page, avec une numérotation qui revient à 1 à chaque nouvelle page, et dans les notes.

Une note se présente de la façon suivante :

**NOM, Prénom, *Titre [le titre en langue originale s'il s'agit d'un titre étranger],***  
**Traducteur, Lieu, Éditeur, Date de publication, page**

**Conseil :** Notez précieusement les pages dans vos propres notes et brouillons afin de gagner du temps lors de la rédaction.

---

1

2

Il existe plusieurs abréviations utiles pour gagner du temps lors de la rédaction des notes et fluidifier la lecture tout en soulignant votre maîtrise de l'exercice :

- « *op. cit.* » : Si vous avez déjà cité l'ouvrage, indiquez après les prénom et nom de l'auteur et le titre « *op. cit.* », en italiques. Dispense d'avoir à réécrire le lieu et le nom de l'éditeur ainsi que la date de publication. Vous ne noterez que la page qui vous intéresse.
- *Id.*, quand vous citez le même auteur deux fois de suite (le titre de l'auteur cité peut changer et dans ce cas, vous donnez le nouveau titre, suivi des références nécessaires)
- *Ibid.* quand vous donnez deux fois de suite exactement les mêmes références : même auteur, même titre, même page.

*N.B. Si vous ne travaillez que sur un seul ouvrage, vous devez avoir la même rigueur et apposer une note systématiquement.*

Enfin, si vous citez un site internet, notez-le entre < >. Mais n'en abusez pas ! Il convient d'indiquer la date à laquelle le site a été consulté pour être parfaitement rigoureux car les informations peuvent rapidement évoluer.

#### EN RÉSUMÉ : notes de bas de page et citations

- **Appel de note avant tout signe de ponctuation** : Exemple : "Lorsque l'on étudie la question 1."
- **Format des notes** : Prénom et NOM de l'auteur, *Titre de l'ouvrage*, Lieu, Éditeur, Date, page.
- **Usage de Id., Ibid., op. cit.** : Id. pour le même auteur, Ibid. pour la même référence, op. cit. pour une référence déjà citée.
- **Sites internet** : Noter entre < > avec la date de consultation.

#### Risques encourus en cas de non-respect des règles de citation

Ne pas citer correctement une source ou reprendre un extrait sans l'indiquer clairement constitue un **plagiat**, considéré comme une **fraude académique**. Dans le milieu

professionnel ou éditorial, le plagiat peut donner lieu à des **poursuites judiciaires** pour **contrefaçon**, avec des conséquences financières importantes. Pour éviter tout risque, il est impératif de respecter les normes de citation et d'attribuer correctement les propos empruntés à leurs auteurs.

## La bibliographie

Un mémoire de qualité repose sur une bibliographie rigoureuse et bien structurée. Il est essentiel d'y mentionner l'ensemble des ouvrages consultés, en faisant preuve d'une parfaite honnêteté intellectuelle. En règle générale, seuls les ouvrages réellement lus ou analysés doivent y figurer, sans chercher à être exhaustif. Toutefois, cela veut aussi dire que vous devez y inclure les ouvrages que vous avez consultés pour construire votre mémoire, même s'ils n'ont pas fait l'objet d'une citation dans le corps.

Il faut organiser votre bibliographie en plusieurs parties, selon un plan non répétitif par exemple : livres, articles, sites internet

La présentation des ouvrages se fera comme suit :

- Nom de l'auteur en capitales suivi du prénom de l'auteur
- Titre de l'ouvrage en italiques et entre crochets le titre en langue originale s'il s'agit d'un titre étranger
- Lieu de l'édition
- Editeur  
Date de l'édition consultée.
- Si vous utilisez une traduction pour un texte étranger, il faut préciser le nom du traducteur, et la langue originale.

Exemple :

THANISSARO BHIKKHU, *Avec cœur et sagesse : Guide de méditation bouddhique [With Each & Every Breath: A Guide to Meditation]*, traduit par Jeanne Schut, Paris, Éditions Sully, 2017.

Lorsque vous mentionnez un numéro de revue, vous classerez le titre au nom de la revue, que vous écrirez en italiques :

Exemple :

*Santé & bien-être*, « Le cerveau », n° 611, mars 1980.

Et si vous ne retenez qu'un article d'une revue ou d'un recueil, vous le classerez au nom de l'auteur de l'article, et indiquerez les pages :

Exemple

GREEN, André, « L'aventure négative », dans *La nouvelle revue de psychanalyse*, n° 35, automne 1986, p. 197-224.

Il est également possible de référencer un texte publié en ligne si vous souhaitez le citer ou vous y référer. Dans ce cas, il doit être classé selon le nom de l'auteur, suivi du titre et de la date de mise en ligne. Il est essentiel d'indiquer à la fin qu'il s'agit d'un document électronique.

La bibliographie sert de point de repère pour le lecteur, lui permettant d'identifier précisément vos sources. En somme, un mémoire de qualité ne peut se passer d'une bibliographie structurée, rigoureuse et transparente.

## Format des références

Ouvrage :

- NOM, Prénom, *Titre [le titre en langue originale s'il s'agit d'un titre étranger]*, Traducteur, Lieu, Éditeur, Date.

Exemple :

THANISSARO BHIKKHU, *Avec cœur et sagesse : Guide de méditation bouddhique [With Each & Every Breath: A Guide to Meditation]*, traduit par Jeanne Schut, Paris, Éditions Sully, 2017.

### Article de revue :

NOM, Prénom, "Titre de l'article", dans *Titre de la revue*, numéro, date, pages.

Exemple :

PROUST, Marcel, "Le temps et la mémoire", dans *Revue des Idées Littéraires*, n°7, automne 1913, p. 45-68.

### Site internet :

NOM, Prénom (ou organisation), "Titre de l'article", *Nom du site*, date de publication, URL < >, consulté le [date].

Exemple :

CAMUS, Albert, "L'absurde et la condition humaine", *Philosophie et Littérature*, 10 mai 1942, <https://philo-litt.com/camus-absurde>, consulté le 5 février 2023.

## Les images

Lorsque vous insérez des images dans votre mémoire, il est essentiel de respecter la législation sur les droits d'auteur. Toutes les images disponibles en ligne ne sont pas librement exploitables. Voici les principes fondamentaux à suivre :

1. **Images libres de droits** : Privilégiez les images provenant de banques d'images gratuites comme Unsplash, Pexels ou Pixabay...etc. Assurez-vous de vérifier les conditions d'utilisation, car certaines licences peuvent inclure des restrictions.
2. **Images sous licence Creative Commons** : Certaines images sont utilisables sous réserve de citer l'auteur ou de respecter certaines conditions (ex : Flickr, Wikimedia Commons). Vérifiez toujours les mentions requises avant d'intégrer l'image à votre travail.

3. **Images protégées par le droit d'auteur** : Évitez d'utiliser des visuels issus de Google Images, de sites commerciaux ou de banques payantes sans en obtenir l'autorisation. Leur usage non autorisé pourrait constituer une infraction aux règles du droit d'auteur.

4. **Extraits d'ouvrages ou d'articles** : Si vous souhaitez inclure une image tirée d'un livre ou d'un article, vous devez mentionner la source complète et vous assurer que son utilisation respecte les règles du droit de citation (extrait court, usage justifié et attribution correcte).

5. **Visuels créés par vous-même** : Si vous réalisez vos propres illustrations, photos ou graphiques, vous en êtes l'auteur et pouvez les utiliser librement. Il peut toutefois être pertinent de préciser que ces créations sont personnelles afin de les protéger.

En respectant ces règles, vous garantissez une utilisation éthique et légale des images dans votre mémoire.

### Exemple de référencement d'une image

#### **Image libre de droits (ex : Unsplash, Pexels, Pixabay, autres)**

Nom de l'auteur. (Année). *Titre de l'image* [Photographie]. Nom du site. URL

Exemple :

Smith, M. (2023). *Coucher de soleil* [Photographie]. Unsplash. <https://ABCDE.com>

#### **Image extraite d'un livre ou d'un article**

Nom de l'auteur. (Année). *Titre de l'ouvrage*. Éditeur, page.

Exemple :

LAFORET, F. (2021). *La thérapie de la nature*. Éditions Lumière, p. 45.

#### **Image issue d'un site web (avec licence Creative Commons)**

Nom de l'auteur ou du site. (Année). *Titre de l'image* [Photographie]. Nom du site.

Licence. URL

Exemple :



Wikimedia Commons. (2019). *Médecine traditionnelle* [Illustration]. Licence CD BY-JA 4.0. <https://adressedusite>

### À retenir

- Vérifiez toujours les licences des images.
- Indiquez clairement la source dans votre mémoire.
- En cas de doute, privilégiez des images libres de droits ou vos propres créations.

**⚠ Ne pas prendre d'images sur Google sans vérifier leur origine !**

### Risques encourus en cas de non-respect des droits d'auteur sur une image

L'utilisation d'une image protégée sans autorisation constitue une **atteinte aux droits d'auteur**, passible de **sanctions juridiques**. En France et dans de nombreux pays, cela peut entraîner une **amende pouvant aller jusqu'à 300 000 €** et une peine de **trois ans d'emprisonnement**. L'auteur de l'image peut également exiger le **retrait immédiat du contenu**, des **dommages et intérêts** ou tenter une action en justice. Même si une image est accessible sur Internet, cela ne signifie pas qu'elle est libre d'usage. Il est donc essentiel de toujours vérifier la licence et, si nécessaire, d'obtenir une autorisation écrite de l'auteur.